

## CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre **La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole** représentée par son Président, Monsieur Guy TEISSIER, dont le siège est situé : Les Docks - Atrium 10.7 – Place de la Joliette – BP 48014 – 13567 Marseille Cedex 02

Et **Provence Business Angels**, représenté par son Président, Monsieur Jacques Meler, Hôtel Technologique – BP 100 – Technopôle de Château-Gombert - 13382 MARSEILLE CEDEX 13.

Il est convenu ce qui suit :

### **Article 1 : Objet de la convention**

Provence Business Angels, installé sur le Technopôle de Château-Gombert, dans l'Hôtel Technologique, est un réseau associatif composé d'une quarantaine d'entrepreneurs/investisseurs privés.

Affilié au réseau national France Angels, il fait partie des 70 réseaux de Business Angels répartis dans les différents départements de France.

Un business angel est un chef d'entreprise ou un manager en activité ou non, qui investit sur ses fonds propres par le biais d'une prise de participation minoritaire dans le capital d'une entreprise.

Les business angels interviennent sur la phase la plus critique et risquée de la chaîne du financement, celle de l'amorçage, avec des tickets d'investissements de 50 000 à 500 000 euros. En 2014, on retrouve majoritairement les business angels en amorçage, présents dans 70% des tours de table. Les business angels ont tous un profil managérial ou entrepreneurial et apportent aux porteurs de projet en plus de leur investissement, un accompagnement humain, des compétences, un réseau...

Les trois grandes missions du réseau Provence Business Angels sont :

- la mise en relation entre investisseurs/entrepreneurs et porteurs de projet en recherche de fonds propres,
- le recrutement de nouveaux business angels,
- la contribution au développement économique local en encourageant le développement des entreprises et de l'emploi.

Le bilan de Provence Business Angels en 2014 :

- 33 membres
- 100 projets étudiés (deal flow)
- 18 dossiers présentés, 14 instruits par le comité d'administration
- 2 projets financés pour un total de 110 K€ (100 K€ Solaire 2G et 10 K€ Qualead)
- + de 250 participants à chaque édition du programme « Angels Café »
- Une forte mobilisation dans le cadre de la French Tech Aix-Marseille
- L'opération d'intérêt national Euroméditerranée est désormais partenaire de PBA aux côtés de la Région PACA et MPM (partenaires publics) et Deloitte, Fidal, SMC (partenaires privés)
- PBA est membre fondateur et membre du Jury de la Business Nursery By KEDGE

- PBA est membre du collège financier du Pôle de compétitivité SCS
- Organisation et/ou participation en tant que jury à de nombreuses conférences et événements (CEFIM / CCIMP / AMU / Financial IT Day / Start-up Weekend Marseille / Trophées Economie de la Provence / Rencontres du financement Région PACA

Les objectifs de Provence Business Angels pour 2015 :

- Porter et animer un débat sur le financement haut des bilans en amorçage auprès des entrepreneurs
- Fédérer des acteurs autour de la chaîne du financement : réunir des porteurs de projets, des investisseurs et des acteurs de l'accompagnement
- Fluidifier l'accès au financement en fonds propres des porteurs de projets
- Provence Business Angels est également un acteur majeur de la French Tech Aix-Marseille avec l'accélérateur P. Factory.

Parmi les actions 2015, PBA propose un programme d'animation annuel « Angels Café », événement lancé en 2009 et devenu depuis un rendez-vous incontournable au plan local, rassemblant plus de 250 participants à chaque édition.

Ces événements organisés sur un format 19h/21h s'adressent à des chefs d'entreprises/créateurs et investisseurs et ont pour objectif de favoriser l'accès au financement de projets. Ils sont répartis en trois temps forts : un débat autour d'une thématique liée au financement, de la mise en réseau et des rendez-vous programmés.

En 2015, les 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> éditions des Angels Cafés auront lieu sur les thèmes suivants :

- Juin 2015 « Comment attirer et recruter des talents dans sa start-up »
- Décembre 2015 « Faire grandir sa start-up »

Dans le cadre de sa politique de développement économique par l'innovation, Marseille Provence Métropole soutient ce type d'actions qui favorisent le développement et l'ancre territorial d'activités sur son territoire.

Le budget prévisionnel de ces deux manifestations est de 16 000 euros.

Il est proposé en 2015, une subvention de 8 000 euros pour l'organisation des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> éditions du programme d'animation Angels Café sur Marseille Provence Métropole.

## **Article 2 : Les engagements de Provence Business Angels**

Provence Business Angels s'engage à associer Marseille Provence Métropole à l'ensemble des actions de promotion de son programme d'animation et en particulier :

- ◆ Présence du logo Marseille Provence Métropole sur l'ensemble des supports de communication présentant la manifestation (plaquettes, affiches, dossier de presse).
- ◆ Mention de la Communauté Urbaine dans les communiqués de presse de présentation des manifestations.
- ◆ Présence de Marseille Provence Métropole lors de la conférence par le biais d'outils de promotion (plaquettes, supports divers...).

### **Article 3 : Les engagements de Marseille Provence Métropole**

Le budget total prévisionnel de cette manifestation s'élève à 16 000 euros.

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole s'engage à régler le montant de sa participation, soit 4 000 euros, une fois le service fait et selon les règles en vigueur de la comptabilité publique. Le versement de la somme de 4 000 euros s'effectuera par mandat administratif à la fin de la manifestation, sur présentation d'une lettre d'appel de fonds et au vu des documents comptables certifiant leur réalisation, signés du Président et du comptable.

En contrepartie de la parfaite exécution de Provence Business Angels de ses obligations en vertu de la présente, la Communauté Urbaine s'engage à verser sur présentation des pièces justifiant les dépenses relatives à l'organisation du programme d'animation, une subvention d'un montant de total de 4 000 euros, après la manifestation.

Le montant de la subvention attribuée à Provence Business Angels sera versé sur appel de fonds de l'intéressé au compte de Société Marseillaise de Crédit :

Banque 30077	Guichet 04900	Compte 17968800200	Clé 18
-----------------	------------------	-----------------------	-----------

### **Article 4 : Durée de la convention**

La présente convention cessera de plein droit lors de l'accomplissement par chaque partie de l'ensemble de ses obligations. Elle ne saurait être renouvelée de façon automatique pour une prochaine édition de l'événement.

**Fait à Marseille, le**

Pour la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole  
Le Président

**Guy TEISSIER**

Pour Provence Business Angels  
Le Président

**Jacques MELER**